

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE SESSION 2020 – MUTATION OU DETACHEMENT

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION **2020-355777**

| | |
|--|--|
| Intitulé du poste (F/H): Professeur(e) des ENSA | Catégorie statutaire : A |
| Champ disciplinaire : TPCAU | Corps : Professeurs (PRCL) |
| Recrutement effectué au titre de : | Code corps : PROFARCH |
| - Mutation ou détachement | <i>Date de la prise de fonction / 01/09/2020</i> |

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Est
12 avenue Blaise Pascal – Champs sur Marne – 77447 Marne la Vallée Cedex 02

Missions et activités principales

L'enseignant(e) recruté(e) interviendra en projet aux semestres 9 et semestres 10 de la filière de master « matière à penser » (280 heures). Cette filière se fonde sur une hypothèse, celle que l'architecture se construit (aussi). Le construit ne se limite pas à la mise en œuvre mais s'appuie sur un savoir théorique qui permet d'élaborer un projet à partir de sa matérialité. Au sein de la filière Matière à penser, une formation « Structure et architecture », en association avec l'École des Ponts ParisTech, destinée à la fois aux élèves architectes et aux élèves ingénieurs, permet de sensibiliser les architectes au monde de l'ingénierie et inversement, contribuant ainsi à décloisonner leurs univers respectifs.

Les deux semestres de cinquième année, qui se concluent par le PFE, s'organisent autour du thème « Infrastructure et urbanité ». Dans ce projet au caractère de synthèse, il s'agit de juger les capacités de l'étudiant à appréhender une problématique de projet à travers une élaboration à différentes échelles qui inclue le territoire, la programmation et la place centrale de l'infrastructure.

L'enseignant(e) devra également dispenser un cours magistral en deuxième cycle portant sur les théories architecturales et urbaines contemporaines (40 heures). Ces cours englobant un large éventail de problématiques, le/la candidat(e) devra être en mesure de présenter un synopsis de cours avec les grandes lignes pédagogiques qu'il aborderait ainsi qu'une bibliographie succincte.

En outre, il est attendu une participation active de l'enseignant(e) au sein de l'équipe de recherche de

l'École (l'OCS, UMR AUSser 33 29). Il/elle devra également contribuer à développer des liens avec d'autres laboratoires de recherche sur les sujets de l'Observatoire, aussi bien sur le campus de la Cité Descartes / Université Gustave Eiffel qu'en France et à l'international.

L'enseignant(e) sera également amené(e) à assumer des missions de suivi pédagogique de candidats HMONP, de rapports d'études à l'étranger, des responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

Concevoir et proposer une politique de formation dans sa discipline et en organiser la mise en œuvre

Participer à la mise en œuvre des activités de recherche

Une expérience d'enseignement du projet ;

Une expérience de maîtrise d'œuvre architecturale ou urbaine ;

Une solide culture architecturale et urbaine ;

Une expérience d'enseignement à l'international.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du recrutement enrichi des spécificités du profil

Architecte

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Est est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent.

L'enseignement du projet – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire.

Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a donc conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « architecture », « construction », « représentation », « territoire ».

Dans ce cadre, l'enseignement du projet s'inscrit dans une progressivité conduisant de l'exercice de courte durée – les trois premiers semestres d'études – au projet semestriel – les trois semestres suivants –.

Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction.

Après le tronc commun d'enseignement de 1er cycle, le deuxième cycle est organisé en quatre filières

d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet :

- . architecture & expérience
- . matière à penser
- . fragments
- . transformation

Cette identité pédagogique se renforce à partir de partenariats déjà concrétisés (Ecole des Ponts, Master génie urbain de l'Université de Marne la Vallée, Ecole d'urbanisme de Paris, Ecole des ingénieurs de la ville de Paris, ENSA de Paris-Belleville, etc.)

Pour plus de détails, voir le site internet de l'école. www.paris-est.archi.fr

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'équipe de recherche OCS (Observatoire de la condition suburbaine) de l'Ecole nationale supérieure d'architecture, de la ville et des territoires à Paris-Est est intégrée à l'UMR AUSser. Il poursuit aujourd'hui trois axes de recherche : le rôle et les effets de l'*environnement* sur la théorie, la pratique et les matériaux de l'architecture ; l'élucidation et l'approfondissement d'une notion capitale sur laquelle s'est fondée le programme originel de l'école : le *territoire* ; enfin l'histoire et l'exploration des *théories* qui continuent de nourrir l'architecture, d'un point de vue à la fois culturel et formel (transformation, rationalisme, expérience, ornement). »

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liste de pièces à fournir : Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture



CONTACTER l'adresse suivante pour connaître les modalités de dépôt du dossier :
RH.Ensa@paris-est.archi.fr

La procédure de candidature des enseignants.es-chercheurs.es des ENSA en 2020 est dématérialisée. Celle-ci se déroule uniquement sur la plateforme *demarches-simplifiées.fr* et **aucune candidature ne sera traitée en dehors.**

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Est